



## **ASSOCIATION pour la SAUVEGARDE des BATIMENTS du CMC**

# Réunion du 25/04/09 à St Hilaire

---

Le 25 avril 2009 à 9h15, le président de l'association a eu une réunion avec le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> adjoint du conseil municipal de St Hilaire du Touvet. L'après midi à 15h, un rendez vous avec un architecte (*Mr Grandvoignet*) qui étudie les sanatoriums a été réalisé à Grenoble. Suite à ces entretiens et à d'autres éléments une décision a été prise.

Voici les explications :

## 1°/ Résumé de l'entretien à la mairie :

Le CMC va être inoccupé à partir du 18 mai. La personne qui va posséder les clefs devrait être le propriétaire, donc le département du Rhône. La commune ne veut pas qu'il se passe la même chose qu'à Rocheplaine. En effet, celui-ci est vide depuis moins d'un mois, et l'AMM, est parti en laissant tout ouvert. Donc aujourd'hui il est vandalisé (carreaux cassés). Pour le CMC peut être un gardiennage sera fait.

Ce gardiennage, permettra d'attendre la suite, donc la déconstruction.

### *Pourquoi une démolition ?*

Le CMC et le CMUDD se trouvent sur le PLU en zone rouge. Donc il est impossible de faire quoi que se soit. Pour que la zone change il faudrait sécuriser par des paravalanches type mur. Le chiffrage (*donc rien d'officiel*) de cette protection pour le CMC serait de 30.000.000 ". Ensuite vient l'entretien régulier

Le CMC et le CMUDD peuvent bénéficier dans la loi Barnier. Cette loi en résumé dit, si un établissement public est soumis à des événements naturels, alors l'état prend en charge financièrement les travaux. Donc pour le CMC et le CMUDD la démolition du gros œuvre serait pris en charge par l'état. Les résidus seront broyés et laissés sur place.

### *St Hilaire ne sera pas déserté.*

La municipalité pense que même si il n'y a plus d'activité à St Hilaire, le village va devenir un village dortoir mais pas déserté. Une grosse entreprise doit s'établir dans la vallée à Crolles et créer au minimum 1.000 emplois (*Crolles est à environ 20 kms de St Hilaire*)

Les habitants digèrent doucement le départ des établissements et attendent de voir ce qui va se passer

# Réunion du 25/04/09 à St Hilaire

---

## 2°/ rendez vous avec l'architecte :

Ce rendez vous était très constructif. Cet architecte qui étudie les sanatoriums est en relation et en contact avec différents organismes de protection du patrimoine, mais aussi hospitalier. De plus il a participé à des colloques, réunions.

Ces colloques et réunions se sont fait à Paris, en Suisse.

Cet entretien était donc une mine de relation et contact pour sauver le CMC.

## 3°/ la décision :

Suite à cette journée, une décision a été prise par le président. Cette décision germée depuis un petit moment.

La décision est de stopper toutes démarches pour sauver le CMC. **L'association va être dissolue**. La dissolution se fera fin 2009. L'association va vivre jusqu'au mois de décembre et réaliser un minimum de chose (informations). Ceci va durer jusqu'à la fin 2009 par respect et remerciement au 15 adhérents (réellement 7, les autres ont adhéré par connaissance).

### Voici les raisons de cet arrêt :

- ✓ Les gens (habitants le plateau des petites roches) se moquent de la sauvegarde du CMC.
- ✓ Parmi les 15 adhérents, il n'y a pas de habitant de St Hilaire (à part la famille Revoyron mais là, ils sont adhérents par connaissance).
- ✓ Les gens du bureau ne s'impliquent pas dans l'association.
- ✓ La personne qui a le projet Mondipolis, donc éventuelle future activité du CMC est hospitalisé, donc non disponible pour toute action.
- ✓ Le président se bat seul contre tout le monde. Pour imaginer c'est comme mettre des grands coups de pioche dans le mur.
- ✓ Financièrement c'est tout le président qui finance. L'association ne peut pas payer. (*Détail ci après*)
- ✓ Les démarches effectuées ne servent à rien. (*Détail ci-après*)

# Réunion du 25/04/09 à St Hilaire

---

Voici les démarches réalisées pour la sauvegarde :

- Pour faire connaître l'action, un courrier a été envoyé à chaque habitant de St Hilaire et certain ancien habitant. (Soit 500 courriers).
- Une interview a été fait sur Oxygène radio.
- Un article est passé sur le Dauphiné Libéré.
- Un contact à eu lieu avec, radio France bleu Isère, M6, TF1, France 3.
- Un site a été créé. (Mis le lien sur plusieurs site wikipédia, le forum de St Hilaire )
- Contact avec l'UNESCO.
- Ecrit au préfet de l'Isère.
- Ecrit au président du département du Rhône.
- Ecrit au CEMAGREF. (Étude avalanche à ST Hilaire).
- Ecrit au patrimoine de l'Isère.
- Ecrit au conservatoire du patrimoine.
- Courrier au ministre de la culture.
- Ecrit à l'association du patrimoine Rhône Alpin + entretien téléphonique.
- Ecrit à l'association du parc de la grande Chartreuse.
- Ecrit au maire de St Hilaire.
- Contact avec l'ancien sanatorium de Passy (74).
- Courrier au CAUE.
- Allé aux archives de Grenoble.
- Ecrit au conseil général du Rhône.
- Ecrit au président du conseil général de l'Isère.
- Ecrit au président du canton du Touvet.

## Réunion du 25/04/09 à St Hilaire

- Contact avec le concepteur du projet Mondiopolis.
- Ecrit au CCAS (centre communal d'action social).
- Ecrit à l'ASE (aide sociale à l'enfance).
- Contact avec dirigeant CMC.
- Courrier au 1<sup>er</sup> ministre.
- + différents courriers (ancien maire )
- Tout ceci sans compté ce qui à été fait en 2008

Voici le cout financier (moyen) :

<b>OBJET</b>	<b>COÛT (en€)</b>
Réalisation d'un dossier pour la mise en monument historique	40
Cartes de visite (carte adhérent)	71
500 courriers (villageois)	305
Cartouches de encre, papier	50
Déclaration association (Journal Officiel)	39
Création du site internet (hébergement)	70
Déplacement à St Hilaire (600kmsX0,50"/km) + péage 28" (X4 fois)	1.312
Courrier divers	26
Téléphone	30
<b>TOTAL</b>	<b>1.943</b>

Cout de l'adhésion est de 3 " .

En 2008 il y a eu 15 adhésions payées, soit : 45 "

En 2009 il y a eu 16 adhésions payées, soit : 48 "

## Réunion du 25/04/09 à St Hilaire

---

Le total des recettes a été de 93 ". Les dépenses furent en moyenne de 1.943 ".  
Donc le président a déboursé de sa poche **1.850 €**

La raison principale de l'arrêt de la défense du bâtiment du CMC est un **jeu foutisme général** !

Le coût financier n'est strictement rien. Mais il est sûr que se « battre » tout seul pour défendre un tel bâtiment, passer 100% de son temps à cette activité et qu'au bout du compte cela ne sert à rien sauf à vider son porte feuille, alors STOP !!!

Le président, donc Emmanuel Sauvage arrête. Pour lui St Hilaire devient du passé ò

***Bonne chance à tous!***